



RAPPORT ANNUEL

1998/99

Organisation internationale du cacao
22 Berners Street, Londres W1P 3DB

TABLE DES MATIERES

	Page
INTRODUCTION	1
PARTIE I ORGANISATION ET ADMINISTRATION	3
Composition de l'Organisation internationale du cacao	3
Conseil international du cacao	3
Comité exécutif	3
Comité de la production	4
Comité de la consommation	4
Groupe de travail d'experts sur les stocks	4
Groupe de travail d'experts sur la qualité	4
Groupe de travail sur les dispositions de l'Accord de 1993	4
Compte-rendu sur les projets ICCO/Fonds commun (FCPB)	5
Projet de relance de la filière cacaoyère au Gabon	6
Projet pour l'amélioration de la qualité du cacao	6
Budget et comptes administratifs pour 1998/99	7
Personnel	7
Informations statistiques et études économiques	7
Publications de l'ICCO	7
Conclusion de l'examen annuel du Conseil	7
PARTIE II ANALYSE DE LA CONJONCTURE CACAOYERE MONDIALE	8
Evolution du marché	8
Prix	8
Production	9
Transformation	9
Stocks	10
ANNEXE I MEMBRES DE L'ACCORD DE 1993	16
ANNEXE II COMPTES APRES VERIFICATION	
Compte administratif – bilan au 30 septembre 1999	18
Compte administratif – compte des recettes et dépenses pour l'exercice clos le 30 septembre 1999	19
Compte administratif – notes relatives aux relevés financiers pour l'exercice clos le 30 septembre 1999	20
Fonds de promotion – bilan au 30 septembre 1999	21
Fonds de promotion – compte des recettes et dépenses pour l'exercice clos le 30 septembre 1999	21
Fonds de promotion – notes relatives aux relevés financiers pour l'exercice clos le 30 septembre 1999	21
Fonds pour l'environnement – bilan au 30 septembre 1999	22
Fonds pour l'environnement – compte des recettes et dépenses pour l'exercice clos le 30 septembre 1999	22
Fonds pour l'environnement – notes relatives aux relevés financiers pour l'exercice clos le 30 septembre 1999	22
ANNEXE III LISTE DES MEMBRES DU SECRETARIAT	23

INTRODUCTION

Le rapport annuel du Conseil international du cacao pour l'année cacaoyère 1998/99 (du 1er octobre 1998 au 30 septembre 1999) est publié en application des dispositions de l'article 41 de l'Accord international de 1993 sur le cacao.

Le rapport comprend deux parties. La première partie traite de la composition du Conseil de l'Organisation internationale du cacao et des activités du Conseil et de ses organes subsidiaires. La deuxième partie présente une analyse de la conjoncture cacaoyère mondiale.

Conseil international du cacao

Président : M. J. H. Newman
(Ghana)

Premier Vice-président: M. J. A. Martinez Rojas
(République dominicaine)

Deuxième Vice-président: M. O. Milcamps
(Belgique)

Directeur exécutif: M. Edouard Kouamé

Pays membres de l'Accord international de 1993 sur le cacao au 30 septembre 1999 (pour plus de détails, se référer à l'Annexe I du présent rapport :

<i>Membres exportateurs</i>	<i>Membres importateurs</i>
Bénin	Allemagne
Brésil	Autriche
Cameroun	Belgique/Luxembourg
Côte d'Ivoire	Danemark
Equateur	Espagne
Gabon	Fédération de Russie
Ghana	Finlande
Grenade	France
Jamaïque	Grèce
Malaisie	Hongrie
Nigéria	Irlande
Papouasie-Nouvelle-Guinée	Italie
République dominicaine	Japon
Sao-Tomé-et-Principe	Norvège
Sierra Leone	Pays-Bas
Togo	Portugal
Trinité-et-Tobago	République slovaque
Venezuela	République tchèque
	Royaume-Uni
	Suède
	Suisse
	Union européenne

Comité exécutif

Président: M. H. Nicklasson (Suède)

Vice-Président: M. F. Massimo
(Italie)

Les membres suivants siégeaient au Comité exécutif pendant l'année cacaoyère 1998/99 :

<i>Membres exportateurs</i>	<i>Imembres importateurs</i>
Brésil	Allemagne
Cameroun	Belgique/Luxembourg
Côte d'Ivoire	Fédération de Russie
Equateur	France
Gabon	Italie
Ghana	Japon
Jamaïque	Pays-Bas
Malaisie	Royaume-Uni
Nigéria	Suède
Pap.-Nouv.-Guinée	Suisse

Commission de vérification des pouvoirs

Président: M. O. Milcamps
(Belgique)

Les membres suivants ont été réélus à la Commission de vérification des pouvoirs pour l'année cacaoyère 1998/99:

<i>Membres exportateurs</i>	<i>Membres importateurs</i>
Cameroun	Belgique/Luxembourg
Equateur	Finlande
Ghana	France
Jamaïque	Japon

Les comités et groupes de travail suivants se sont réunis pendant l'année cacaoyère 1998/99 et étaient ouverts à tous les membres.

Comité de la production		Groupe de travail d'experts sur les stocks
Président:	M. R. Tafani (Brésil)	Président: M. R. Fish (Directeur général, PCR Ltd.)
Comité de la consommation		Groupe de travail d'experts sur la qualité
Président:	M. D. P. D. van Rappard (Pays-Bas)	Président: M. T. Harrison (Président, OICCC)
		Groupe de travail sur les dispositions de l'Accord de 1993
	Président:	M. H. Sona Ebai (Cameroun)

PARTIE I – ORGANISATION ET ADMINISTRATION

COMPOSITION DE L'ORGANISATION INTERNATIONALE DU CACAO

1. A la fin de l'année cacaoyère 1998/99, l'Organisation internationale du cacao (ICCO) comptait, au titre de l'Accord international de 1993 sur le cacao, quarante pays membres répartis comme suit: 18 pays membres exportateurs et 22 pays membres importateurs (la Belgique et le Luxembourg ont adhéré en tant que co-membres, bien que les deux Etats aient signé et ratifié l'Accord séparément). En outre, l'Union européenne (UE) participait à l'Accord de 1993 en qualité d'organisation intergouvernementale en vertu des dispositions de l'article 4.

2. Les précisions concernant la ratification, l'acceptation, l'approbation et l'adhésion à l'Accord de 1993 figurent à l'Annexe 1 au présent rapport.

CONSEIL INTERNATIONAL DU CACAO

3. Le Conseil international du cacao, qui est la plus haute autorité de l'Organisation et se compose de représentants de toutes les parties contractantes à l'Accord international sur le cacao, a tenu deux sessions ordinaires pendant l'année cacaoyère 1998/9.

Cinquante-neuvième session ordinaire

4. Le Conseil a approuvé les comptes administratifs après vérification pour l'exercice clos le 30 septembre 1998, et a décidé de reconduire le mandat du Directeur exécutif pour une période de deux ans à compter du 1er octobre 1999.

5. Le Conseil a pris note des rapports sur les stocks mondiaux de cacao et sur l'avancement des projets du Fonds commun et de relance de la filière cacaoyère au Gabon. Il a également reçu les rapports des présidents des organes subsidiaires qui se sont réunis pendant la session.

Soixantième session ordinaire

6. Le Conseil a traité différentes questions, notamment la nomination des vérificateurs aux comptes pour 1998/99, le projet de rapport annuel et d'examen annuel, et l'approbation du budget

administratif pour l'exercice 1999/2000.

7. Le Conseil a adopté les prévisions annuelles de production et de consommation cacaoyères mondiales conformément aux dispositions de l'article 29, paragraphe 4, et il a pris note des rapports sur l'avancement des projets du Fonds commun pour les produits de base (pour de plus amples détails, voir les paragraphes 23 à 37).

8. Le Conseil a reçu les rapports des Présidents des organes subsidiaires qui se sont réunis pendant la session; notamment, après avoir pris note du rapport du Président du Groupe de travail sur les dispositions de l'Accord de 1993, le Conseil a décidé de créer un Comité préparatoire en vue de la renégociation de l'Accord international de 1993 sur le cacao, qui aurait pour mandat de préparer un projet de sixième Accord international sur le cacao qui serait soumis au Conseil en juin 2000..

9. Le Conseil a élu son Bureau, ainsi que les membres et le Bureau du Comité exécutif, et les membres de la Commission de vérification des pouvoirs pour l'année cacaoyère 1999/2000.

COMITÉ EXÉCUTIF

10. Le Comité exécutif, qui est élu chaque année par le Conseil, est composé de 10 membres exportateurs et de 10 membres importateurs, en vertu de l'Accord de 1993. Ce Comité, qui est responsable devant le Conseil et exerce ses fonctions sous la direction générale de ce dernier, a tenu les réunions suivantes pendant l'année cacaoyère 1998/99:

Centième réunion	3-4 décembre 1998
Cent-unième réunion	15-19 mars 1999
Cent-deuxième réunion	14-17 juin 1999
Cent-troisième réunion	6-10 septembre 1999

11. Outre qu'il a examiné plusieurs questions à soumettre au Conseil accompagnées de ses recommandations, le Comité a examiné la conjoncture cacaoyère mondiale, les finances et l'administration de l'Organisation, ainsi que l'élaboration d'un programme pour le cacao durable pour les grands pays producteurs de cacao d'Afrique.

12. Dans le cadre de sa cent-unième réunion, M. Mark Fowler, Président du Comité de recherche sur le cacao de CAOBISCO, a fait une présentation sur la production durable de cacao.

COMITÉ DE LA PRODUCTION

13. Le Comité de la production a tenu les réunions suivantes durant l'année cacaoyère 1998/99 :

Dix-neuvième réunion	3-4 décembre 1998
Vingtième réunion	15-19 mars 1999
Vingt-et-unième réunion	14-17 juin 1999
Vingt-deuxième réunion	6-10 septembre 1999

14. Le Comité a examiné des rapports sur les programmes de gestion de la production des membres exportateurs, sur l'évaluation des fluctuations de l'offre et de la demande mondiales de cacao et sur la fixation des tonnages annuels indicatifs de production de cacao nécessaires pour atteindre et maintenir l'équilibre entre l'offre et la demande mondiales.

15. Durant la dix-neuvième réunion du Comité, M. Peter Blogg a fait un exposé sur les modifications apportées au contrat à terme du LIFFE.

COMITÉ DE LA CONSOMMATION

16. Le Comité de la consommation a tenu les réunions suivantes pendant l'année cacaoyère 1998/99 :

Dix-neuvième réunion	3-4 décembre 1998
Vingtième réunion	15-19 mars 1999
Vingt-et-unième réunion	14-17 juin 1999
Vingt-deuxième réunion	6-10 septembre 1999

17. Le Comité a continué à évaluer la perspective et les implications d'une éventuelle directive de l'Union européenne sur l'utilisation de matières grasses végétales autres que le beurre de cacao dans la fabrication du chocolat. Le Comité a également examiné des rapports des membres sur les politiques et mesures adoptées pour encourager l'expansion de la consommation de cacao dans leurs pays et l'évolution de la consommation mondiale de cacao.

GROUPE DE TRAVAIL SUR LES STOCKS

18. Le Groupe de travail d'experts sur les stocks a tenu sa septième réunion entre le 14 et le 17 juin 1999. Il a évalué le niveau mondial des stocks de fèves de cacao au 30 septembre 1998 et la réconciliation des données historiques dans un certain nombre de grands pays exportateurs et importateurs de cacao.

GROUPE DE TRAVAIL D'EXPERTS SUR LA QUALITÉ

19. Le Groupe de travail d'experts sur la qualité a tenu deux réunions pendant l'année cacaoyère 1998/99 :

Huitième réunion	3-4 décembre 1998
Neuvième réunion	14-17 juin 1999

20. Le Comité a pris note de rapports faisant le point sur les normes internationales applicables aux sacs de jute et a examiné la question de la qualité requise pour les industries s'occupant de transformation du cacao et de fabrication du chocolat. Il a également reparlé de l'élaboration d'un projet qui viserait à améliorer la qualité des fèves de cacao exportées.

GROUPE DE TRAVAIL SUR LES DISPOSITIONS DE L'ACCORD DE 1993

21. Le Groupe de travail sur les dispositions de l'Accord de 1993 a été créé par le Conseil à sa cinquante-huitième session ordinaire en septembre 1998, et chargé de "passer en revue les dispositions de l'Accord international de 1993 sur le cacao, et notamment les dispositions à portée économique et leur application, y compris les règles et règlements s'y rapportant". Le Groupe de travail a tenu trois réunions pendant l'année cacaoyère 1998/99:

Première réunion	15-19 mars 1999
Deuxième réunion	14-17 juin 1999
Troisième réunion	6-10 septembre 1999

22. Le Groupe de travail s'est concentré sur l'examen des propositions relatives aux dispositions de l'Accord international de 1993 sur le cacao, et a notamment pris note d'un rapport soumis par le Président du Conseil international du cacao et le Directeur exécutif sur leurs contacts avec des représentants du secteur privé.

COMPTE RENDU SUR LES PROJETS ICCO/FONDS COMMUN POUR LES PRODUITS DE BASE (FCPB)

23. L'ICCO continue à entretenir des rapports actifs et productifs avec le Fonds commun pour les produits de base (FCPB). Au 30 septembre 1999, trois projets intégraux étaient en cours de réalisation, et un certain nombre de propositions de projets étaient à différents stades de développement. Un aperçu de ces différents projets et propositions de projets à la fin de l'année cacaoyère 1997/98 est donné ci-dessous.

Installations pilotes pour le traitement de sous-produits du cacao au Ghana

24. Le but de ce projet est de mettre au point puis de transmettre aux parties intéressées la technologie du traitement commercial des sous-produits et déchets de cacao, afin que l'industrie cacaoyère dans les pays producteurs génère davantage de revenus.

25. En juillet 1999, le CRIG (*Cocoa Research Institute of Ghana*) a sollicité une extension du projet du 1er septembre 1999 au 31 août 2000 afin de pouvoir, notamment, recruter un consultant qui serait chargé de faire une étude de faisabilité économique sur les différents aspects du projet. Le Fonds commun pour les produits de base a accordé cette prolongation. Il a également recommandé que soit élaboré selon la procédure accélérée un projet d'organisation d'un séminaire international sur les installations pilotes de traitement des sous-produits du cacao susceptible d'exploiter au maximum les résultats du projet ghanéen et qu'il soit soumis à son Conseil d'administration en octobre 1999.

Conservation et utilisation du matériel génétique du cacao

26. Le premier rapport annuel d'avancement sur le projet de conservation et d'utilisation du matériel génétique de cacao a été soumis à l'Agence d'exécution du projet, l'IPGRI (*International Plant Genetic Resources Institute*), en mai 1999 et couvrait la période allant du 1er avril 1998 au 31 mars 1999.

27. Le rapport d'avancement concluait que, pendant les phases initiales du projet, une structure adaptée à la mise en oeuvre et à la coordination des activités avait été mise en place, et notamment des procédures financières et administratives. Le projet était désormais opérationnel sur tous les sites, le niveau des dépenses conforme aux prévisions et les premiers résultats avaient pu être obtenus. Le déroulement du projet était conforme au calendrier prévu, voire en avance sur celui-ci. Dans quelques pays, des raisons de force majeure avaient entraîné un léger retard dans la mise en oeuvre du projet, mais on prévoyait que la plupart de ces contraintes seraient levées dans de brefs délais.

Utilisation des techniques de biologie

moléculaire pour obtenir des variétés de cacao résistantes à la maladie du balai de sorcière

28. L'Accord de projet a été signé en avril 1999 et les préparatifs ont commencé pour le démarrage de ce projet. Toutefois, à la fin de septembre 1999, les protocoles d'accord n'étaient toujours pas signés, tandis que le plan de travail et le budget annuels, relatifs aux activités prévues pour la première année de mise en oeuvre du projet, et qui avaient été soumis par la CEPLAC (*Comissão Executiva do Plano da Lavoura Cacaueira*) en août 1999, faisaient encore l'objet de révisions.

Etude des paramètres chimiques et physiques permettant de différencier le cacao fin du cacao ordinaire

29. L'objectif de ce projet est d'aider tous ceux qui participent à la production et au commerce du cacao à mieux faire la différence entre le cacao fin et le cacao ordinaire, afin d'améliorer la commercialisation du cacao fin. Le projet a été approuvé par le Conseil d'administration du Fonds commun vers la fin du mois d'octobre 1998. La phase suivante consistait à préparer des budgets détaillés pour chacune des quatre institutions participantes et à élaborer un rapport d'évaluation. A la fin du mois de septembre 1999, toutes ces questions étaient pratiquement réglées et on pouvait espérer que les accords de projet et de financement pourraient être prochainement signés.

Gestion des ressources de production de cacao dans les grands pays producteurs (cacaoyères)

30. Une fois terminé le projet préparatoire d'assistance, les préparatifs administratifs et structurels nécessaires pour la mise en oeuvre du projet principal se sont poursuivis avec l'aide de la Division des statistiques de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). A la fin de septembre 1999, on attendait encore des réponses aux demandes de participation au financement du projet déposées auprès des instances d'aide au développement dans trois pays importateurs membres.

Amélioration de la commercialisation et du commerce du cacao dans les pays producteurs engagés dans un processus de libéralisation

31. Les démarches engagées auprès de GtZ (*Deutsche*

Gesellschaft für Technische Zusammenarbeit) pour en faire l'agence d'exécution du projet ont abouti, et l'accord de projet a été signé en juillet 1999, peu de temps après la signature de l'Accord de financement entre l'ICCO et le Fonds commun pour les produits de base. Le Fonds commun a accepté de puiser dans les contributions de co-financement pour dégager les fonds nécessaires au démarrage des activités du projet dans chaque pays participant.

32. Une réunion préparatoire au lancement du projet s'est tenue à Londres en août 1999; l'ICCO, le Fonds commun et les coordinateurs de projet du Cameroun, de Côte d'Ivoire, et du Nigéria y ont participé. Les questions abordées à cette réunion concernaient surtout les conditions posées au décaissement des fonds: soumission de plans de travail et de budgets annuels pour la première année du projet, signature de protocoles d'accord avec les ministères chargés de la coordination, échange de lettres d'intentions avec les banques participantes et les gestionnaires de nantissements, et confirmation du co-financement et des contributions de contrepartie. Les participants ont également examiné les procédures financières, administratives et de présentation de rapports à respecter pendant l'exécution du projet.

33. La réunion de Londres est parvenue à régler les questions préalables à la mise en oeuvre du projet, en particulier le respect des conditions de décaissement des dons. Les projets de budget et de plans de travail pour la première année d'exécution ont donc pu être finalisés peu de temps après, et communiqués au Fonds commun. La réunion de Londres a également servi à inciter les Coordinateurs du projet à prendre les dispositions nécessaires pour satisfaire aux conditions restantes en matière de décaissement des dons.

34. Des séminaires GtZ-ZOPP ont été organisés dans les trois pays participants en septembre 1999. Leur principal objectif était de veiller à ce que les participants et les parties prenantes au projet aient une même conception des objectifs et des méthodes de travail, et d'en profiter pour les encourager à satisfaire aux conditions posées pour le décaissement des dons dans leurs pays respectifs.

Programme de cacaoculture durable

35. En juin 1999, le Comité de la production a examiné un profil de projet relatif à la production durable de cacao. Les objectifs du projet étaient d'accroître la rentabilité de la production de cacao, de parvenir à une meilleure gestion des ressources dans les systèmes de production de cacao et de protéger l'environnement dans les régions de cacaoculture.

36. Le Comité a conclu qu'il faudrait un programme pour l'Afrique, un pour les Caraïbes et l'Amérique latine, et un pour l'Asie du sud-est, afin de prendre en compte les

différences de conditions de production et les caractéristiques propres à chacune des trois principales régions de production de cacao. Il a recommandé que le Directeur exécutif poursuive son travail pour transformer le profil en une véritable proposition de projet, avec la coopération des pays membres et des institutions concernées. Il a été envisagé de faire de ce projet la pièce maîtresse du programme de l'ICCO pour une cacaoculture durable.

37. Un projet de programme pour l'Afrique a ensuite été présenté au Comité exécutif en septembre 1999; le projet sur les cacaoyères était intégré dans ce programme et constituait un des cinq projets identifiés.

PROJET DE RELANCE DE LA FILIÈRE CACAOYÈRE AU GABON

38. Un profil de projet concernant la relance de la filière cacaoyère au Gabon a été présenté au Comité exécutif en décembre 1998. Il offrait une base de départ pour les efforts de redressement du secteur cacaoyer au Gabon. Un plan et un budget pour l'étude de faisabilité ont ensuite été soumis au Conseil en mars 1999 et l'étude proprement dite a été menée au Gabon de mai à juillet 1999. On notera que ce projet est financé entièrement par le Gouvernement du Gabon.

PROJET POUR L'AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DU CACAO

39. En juin 1999, des propositions relatives à une enquête sur la qualité du cacao en Côte d'Ivoire ont été examinées par le Groupe de travail d'experts sur la qualité, dans le cadre du projet d'amélioration de la qualité du cacao exporté. Ces propositions avaient été préparées par le Groupe d'étude chargé de l'élaboration et du suivi du projet.

40. Le Groupe de travail d'experts sur la qualité dans son ensemble, et la Côte d'Ivoire en particulier, se sont prononcés en faveur de l'enquête. Toutefois, il a été convenu que le projet devrait viser plus explicitement à déterminer et prévoir une prime qui serait versée au planteur produisant du cacao de bonne qualité.

41. En juin et juillet, le Directeur exécutif a été informé que quatre associations s'étaient engagées à fournir conjointement une somme de £ 40 000, à raison de £ 10 000 pour la CAOBISCO, £ 10 000 pour l'OICCC, £ 5 000 pour la *Cocoa Association of London Ltd*, et un maximum de £ 15 000 pour la BCCCA. Cette somme couvre les liquidités nécessaires pour la réalisation de l'enquête.

42. En juillet 1999, il a été décidé que l'on continuerait à essayer de mener l'enquête pendant la campagne cacaoyère suivante. Toutefois, en septembre, il est devenu clair que le

projet se heurtait à des obstacles majeurs, la procédure accélérée adoptée ne donnant pas le temps de recruter le personnel adéquat. La possibilité de tester les questionnaires d'enquête dans le cadre du projet d'amélioration de la commercialisation du cacao était donc envisagée comme étape suivante.

BUDGET ET COMPTES ADMINISTRATIFS POUR 1998/99

43. En septembre 1998, lors de sa cinquante-huitième session ordinaire, le Conseil a approuvé le budget administratif pour 1998/99 qui prévoyait des dépenses totales nettes de £ 1 709 725 et des recettes s'élevant à £ 306 925, compte tenu du transfert des intérêts perçus sur le Fonds de réserve spécial qui se montaient à £ 210 000. Les fonds additionnels requis pour équilibrer le budget s'élevaient à £ 1 402 800, ce qui représente une contribution des membres de £ 701,40 par voix pour la totalité de l'année cacaoyère.

44. Le montant total net des dépenses pour l'exercice 1998/99 était de £ 1 718 000. Les contributions des membres se sont élevées à £ 1 402 800, plus d'autres revenus d'un montant de £ 191 422. Les dépenses ont donc excédé les recettes de £ 123 784. Le bilan au 30 septembre 1998, vérifié, et le compte des recettes et dépenses pour l'exercice clos le 30 septembre 1999, vérifié, figurent à l'Annexe II du présent rapport.

PERSONNEL

45. Avec l'achèvement du processus de liquidation du stock régulateur, le personnel du secrétariat a atteint son niveau actuel. Dans le courant de l'année, M. Isaac Nyamekye, le tout premier fonctionnaire de l'Organisation internationale du cacao a pris sa retraite, et le secrétariat a accueilli M. K.K. Sarpong, Ghanéen également, au poste de Chef de la Division des services administratifs et des finances. A la fin de 1998/99, l'ICCO comptait dix postes dans la catégorie des administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur et douze postes dans la catégorie des services généraux, soit un total de 22 personnes.

46. On trouvera dans l'Annexe III du présent rapport la liste de tous les membres du personnel au 30 septembre 1999.

INFORMATIONS STATISTIQUES ET ÉTUDES ÉCONOMIQUES

47. Pendant l'année cacaoyère 1998/99, le secrétariat de l'ICCO a préparé et diffusé des données statistiques sur le

cacao, conformément aux dispositions de l'Accord de 1993 et aux décisions prises par le Conseil international du cacao.

48. Les prix quotidiens, calculés sur la base des dispositions de l'article 35 de l'Accord de 1993, ont été communiqués aux agences de presse tous les jours de bourse, aux fins de publication.

49. Le secrétariat a préparé des bilans de la conjoncture, y compris des estimations et prévisions de la production et des broyages mondiaux de cacao à l'intention du Conseil et du Comité exécutif.

PUBLICATIONS DE L'ICCO

50. Pendant l'année cacaoyère 1998/99, l'ICCO a publié les documents suivants :

Bulletin trimestriel des statistiques du cacao, vol. XXV

Compilation des allocutions sur "Le cacao et le chocolat au 21ème siècle

Les nouvelles du cacao, N° 17, juillet 1999

Rapport annuel 1997/98

CONCLUSION DE L'EXAMEN ANNUEL DU CONSEIL

51. Le Conseil a examiné le fonctionnement de l'Accord international de 1993 sur le cacao en vertu des dispositions de l'article 41, et a conclu que la plupart des membres s'étaient conformés aux principes et objectifs de l'Accord.

PARTIE II – ANALYSE DE LA CONJONCTURE CACAOYERE MONDIALE

EVOLUTION DU MARCHÉ

52. Le marché mondial du cacao a traversé différentes phases pendant l'année cacaoyère 1998/99 mais la tendance générale était à la baisse. Comme le montre le **graphique II**, l'évolution du prix quotidien de l'ICCO, qui est la moyenne des cours à terme du cacao en fèves pour les trois mois actifs les plus rapprochés sur le marché du LIFFE (*London International Financial Futures Exchange*) et à la Bourse du café, du sucre et du cacao de New-York (CSCE) et qui est exprimé en DTS la tonne, le marché a accusé un déclin très net au cours des huit premiers mois de l'année cacaoyère 1998/99, c'est-à-dire entre le début octobre 1998 et la fin mai 1999. Les principaux facteurs qui ont sous-tendu la chute des prix étaient la disponibilité en quantité abondante de cacao effectif et le sentiment du marché vis-à-vis de l'offre à court terme et des perspectives de la demande.

53. D'une part, la consommation mondiale de cacao ralentissait. La consommation globale, telle que mesurée par les broyages de fèves de cacao, n'a que légèrement augmenté en 1998/99 par rapport à l'année antérieure, tandis que les perspectives de production mondiale de cacao prévoyaient un maintien de la hausse. Ces prévisions se sont concrétisées et la production mondiale de fèves de cacao en 1998/99 a dépassé de plus de 4 % le niveau de la campagne antérieure. Le sentiment du marché s'est vu reflété également dans le changement de stratégie du secteur spéculatif, qui avait abandonné sa position longue nette traditionnelle sur le marché pour adopter une position courte nette importante, en anticipation de niveaux de prix plus bas.

54. La première remontée notoire des prix pendant l'année a été observée en juin lorsque le marché a réagi à l'éventualité d'une pénurie de l'offre rapprochée et à des signes de redressement économique en Asie, en Europe de l'Est et en Amérique latine, qui laissaient espérer un amélioration de la consommation. On a appris que la Côte d'Ivoire avait vendu la totalité de sa récolte de la campagne 1998/99, et que le Ghana avait vendu pour livraison différée une partie importante de sa récolte de 1999/2000.

55. Ensuite, tant à Londres qu'à New York, les prix

ont fluctué à la baisse, en restant dans des fourchettes relativement étroites, jusqu'au milieu de septembre. Le marché boursier à cette époque était relativement calme, notamment pendant le mois d'août qui est traditionnellement une période de congés en Europe et une période calme pour l'industrie de la confiserie en particulier.

56. Pendant la deuxième moitié de septembre, le marché a amorcé une reprise sous l'effet de deux facteurs principaux. Tout d'abord, les opérations d'achat menées par les fonds d'investissements pour couvrir leurs positions courtes ont réduit de manière appréciable leur position nette sur le marché à terme de New York. Ensuite il y eut les inquiétudes éprouvées sur le marché quant au passage en douceur de la Côte d'Ivoire d'un système de commercialisation du cacao à un marché libre. Plus précisément, un certain nombre d'opérateurs s'attendaient à ce qu'il y ait des problèmes au début de la nouvelle campagne de récolte 1999/2000, première campagne à se dérouler dans le cadre du système fraîchement libéralisé.

LES PRIX

57. Dans la lignée des mouvements de marché décrits ci-dessus, la moyenne mensuelle des **prix quotidiens de l'ICCO** a décliné de 1 171 DTS la tonne en octobre 1998 à 788 DTS la tonne en mai 1999, perdant 33 % de sa valeur (**Tableau 3**). Les prix sont remontés à 867 DTS la tonne en juillet mais ont recommencé à baisser ensuite. En septembre, le prix quotidien de l'ICCO avait chuté à 771 DTS la tonne, son niveau le plus bas depuis plus de six ans, c'est-à-dire depuis juillet 1993.

58. Dans l'ensemble, le prix quotidien de l'ICCO a été en moyenne de 944 DTS la tonne en 1998/99. Ceci représente une diminution d'environ 25% par rapport à la moyenne de 1 269 DTS la tonne enregistrée pendant l'année cacaoyère précédente. Le pic de 1 196 DTS la tonne a été enregistré au début d'octobre 1998 et le niveau le plus bas de 726 DTS la tonne a été atteint à la fin de mai 1999.

PRODUCTION

59. La **production mondiale** de fèves de cacao en 1998/99 a été estimée à 2 808 000 tonnes, ce qui représente une augmentation de 118 000 tonnes (4,4%) par rapport au niveau de 2 690 000 tonnes enregistré pendant la campagne 1997/98 (**Tableau 1**). Au niveau des régions de production, la production en 1998/99 comparée à l'année cacaoyère précédente, a augmenté de 79 000 tonnes (4,3 %) en **Afrique** et de 74 000 tonnes (16,6 %) en **Asie et Océanie**, mais a décliné de 35 000 tonnes (8,7 %) aux **Amériques**.

60. Au niveau des pays, en **Côte d'Ivoire**, premier producteur de cacao du monde, la récolte s'est élevée à 1 163 000 tonnes, soit une augmentation de 50 000 tonnes (4,5 %) par rapport à la campagne précédente. Au **Ghana**, deuxième pays producteur, la production en 1998/99 a atteint 398 000 tonnes, soit une réduction de 11 000 tonnes (2,7 %) par rapport à l'année antérieure. La production en **Indonésie** a atteint 390 000 tonnes, soit 59 000 tonnes de plus (17,8 %) qu'en 1997/98. Parmi les autres principaux pays producteurs de cacao, on a enregistré des augmentations appréciables en **Equateur**, où la production a plus que doublé et atteint 75 000 tonnes (45 000 tonnes de plus que l'année précédente), et au **Nigéria**, où la production a augmenté de 33 000 tonnes (20 %) pour atteindre 198 000 tonnes. Des augmentations proportionnellement moindres ont été enregistrées en **Malaisie** où la production a atteint 75 000 tonnes, soit une hausse de 10 000 tonnes (15,4 %), au **Cameroun**, + 9 000 tonnes (7,8 %) portant la production à 124 000 tonnes, et en **Papouasie-Nouvelle-Guinée** + 6 000 tonnes (20,7 %) portant la production à 35 000 tonnes. Par contre, la production au **Brésil** et en **République dominicaine** a décliné de manière considérable par rapport à l'année antérieure, tombant à 138 000 tonnes (- 32 000 tonnes ou 18,8 %) et à 26 000 tonnes (- 44 000 tonnes ou 62,9%), respectivement.

61. L'importance relative des principales régions de production cacaoyères, mesurée en termes de leurs parts de production mondiale totale, est indiquée entre crochets dans le **tableau 1**. Par rapport à l'année cacaoyère précédente, la part de l'Asie et de l'Océanie a augmenté de 1,9 % pour atteindre 18,5 %, tandis que la part des Amériques a diminué de 1,9 % pour descendre à 13,1 %. La part des pays africains, première région de production au monde, est restée inchangée à 68,4 %. Dans l'ensemble, la part des pays membres de l'ICCO dans la production mondiale

totale de fèves de cacao pour la période 1993/94 à 1998/99, au titre de l'Accord international de 1993 sur le cacao représentait 82,6 %, chiffre à comparer avec une moyenne de 77,4 % pour la période 1986/87–1992/93, au titre de l'Accord antérieur de 1986 sur le cacao (**Tableau 4**).

LA TRANSFORMATION

62. Les **broyages mondiaux** de cacao en fèves en 1998/99 sont estimés à 2 765 000 tonnes, ce qui représente une augmentation marginale de 0,1 % (4 000 tonnes) par rapport au chiffre de l'année cacaoyère précédente. Ces broyages continuent à s'effectuer essentiellement dans les pays consommateurs. Toutefois, la part des pays producteurs n'a cessé d'augmenter et a atteint 31,7 % en 1998/99, soit une augmentation de 1,5 % par rapport à l'année précédente (**Tableau 2**).

63. Parmi les principaux pays importateurs de cacao, l'augmentation la plus importante des broyages en 1998/99 par rapport à l'année précédente a été enregistrée en **France** (+ 21 000, soit au total 124 000 tonnes). Des augmentations plus faibles ont été également enregistrées à **Singapour** (+ 11 000, soit au total 68 000 tonnes), aux **Etats-Unis** (+ 7 000, soit au total 406 000 tonnes) et au **Japon** (+ 2 000, soit au total 47 000 tonnes). Par contre, les broyages ont baissé en **Allemagne** (moins 29 000 tonnes, ramenant le total à 197 000 tonnes), aux **Pays-Bas** (moins 10 000 tonnes, soit au total 415 000 tonnes) et au **Royaume-Uni** (moins 7 000 tonnes, soit au total 167 000 tonnes). On a également enregistré des baisses au **Canada** (moins 11 000 tonnes, soit au total 42 000 tonnes), en **Fédération de Russie** (moins 5 000 tonnes, soit au total 47 000 tonnes) et en **Espagne** (moins 4 000 tonnes, soit au total 54 000 tonnes). Les chiffres de broyages sont restés pratiquement inchangés par rapport à l'année précédente en **Italie** (73 000 tonnes) et en **Belgique/Luxembourg** (53 000 tonnes).

64. Parmi les principaux pays producteurs de cacao, c'est en **Côte d'Ivoire** que les broyages ont le plus progressé (+ 32 000 tonnes, soit au total 225 000 tonnes). Des augmentations proportionnellement moindres ont été enregistrées au **Mexique** (+ 8 000 tonnes, soit au total 32 000 tonnes), en **Malaisie** (+ 5 000 tonnes, soit au total 105 000 tonnes), au **Brésil** (+ 4 000 tonnes, soit au total 192 000 tonnes), au **Nigéria** (+ 3 000 tonnes, soit au total

20 000 tonnes), et au **Cameroun** (+ 2 000 tonnes, soit au total 31 000 tonnes). Par contre, au **Ghana**, les broyages ont baissé de 2 000 tonnes pour s'établir à 65 000 tonnes.

65. La répartition régionale des broyages de cacao en fèves, mesurée en pourcentage du total des broyages mondiaux, est donnée entre crochets au **tableau 2**. L'**Europe**, qui est la plus grande région de broyages, a vu sa part diminuer de 1,6 % par rapport à l'année précédente et tomber à 46 % en 1998/99. La part des **Amériques** a baissé de 0,1 % en 1998/99 par rapport au niveau de 27,8% de l'année précédente, tandis que les parts de l'**Asie/Océanie** et de l'**Afrique** ont progressé respectivement de 0,4 % pour atteindre 13,5 % et de 1,3 % pour atteindre 12,7 %. Au total, la part des pays membres de l'ICCO a été en moyenne de 70,7 % pour la période 1993/94 – 1998/99 au titre de l'Accord de 1993, contre une moyenne de 72,1% pour la période 1986/87 – 1992/93 au titre de l'Accord précédent de 1986 (**Tableau 4**).

LES STOCKS

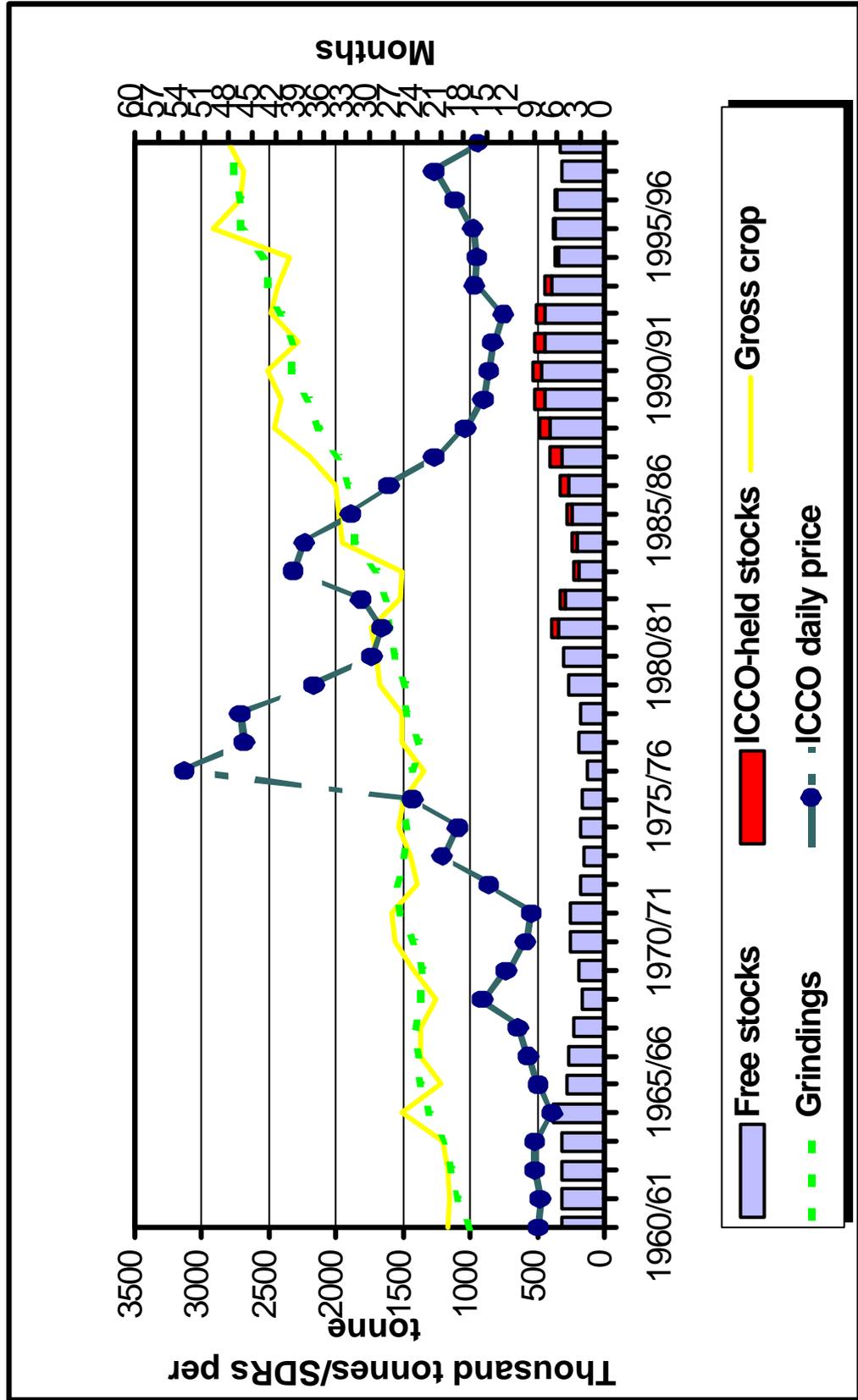
66. Sur la base des estimations de production et de broyages ci-dessus, l'année cacaoyère 1998/99 aurait dû se solder par un excédent de production relativement modeste de 15 000 tonnes. Le total des stocks de fèves de cacao à la fin de l'année cacaoyère 1998/99 aurait dû atteindre 1 296 000 tonnes, ce qui équivaut à 46,9 %, soit plus de cinq mois et demi de broyages annuels mondiaux estimés pour 1998/99.

67. Les résultats statistiques montrent que le marché mondial du cacao a connu une phase de déficits structurels d'approvisionnement avec des déficits de production durant quatre des six dernières campagnes.

Ces déficits de production successifs ont entraîné une réduction substantielle des stocks mondiaux de cacao en fèves qui sont passés de 1 530 000 tonnes au début de la campagne 1993/94 à environ 1 300 000 tonnes à la fin de l'année cacaoyère 1998/99. On estime que le rapport stocks/broyages, qui est une mesure approximative de la contraction de l'offre, a baissé de la même manière de 63,5 % à 46,9 % pendant la même période. Toutefois, même s'ils ont baissé, les stocks mondiaux de cacao restent à un niveau suffisamment élevé pour ne pas poser de problèmes d'approvisionnement aux fabricants, à court et à moyen terme. Les progrès de la technologie permettent aux fabriques d'opérer avec des stocks de roulement moins importants, tandis que les fabricants et transformateurs s'orientent de plus en plus vers une intégration verticale avec le secteur des exportations aux origines afin de garantir des livraisons ininterrompues de cacao.

GRAPHIQUE I

Production mondiale de cacao en fèves, broyages, stocks et prix, 1960/61 à 1998/99



GRAPHIQUE II

Prix quotidiens ICCO du cacao en fèves: octobre 1998 à septembre 1999

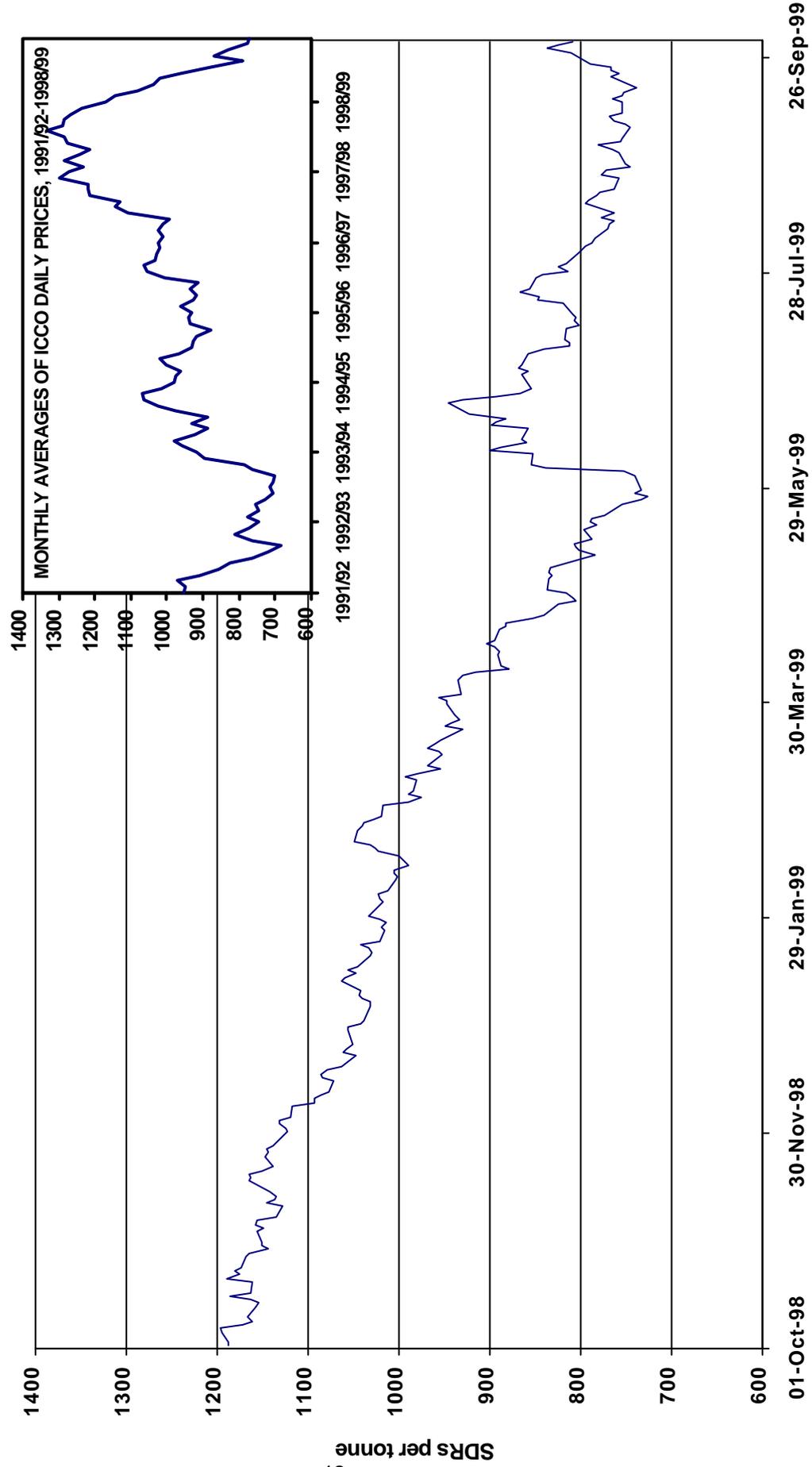


TABLEAU 1

PRODUCTION MONDIALE DE FÈVES, 1991/92 - 1995/96, 1996/97, 1997/98 ET 1998/99

(en milliers de tonnes a/)

Continents et pays	Moyenne an-	1996/97	1997/98	1998/99
AFRIQUE	<u>1 468</u> (58,9%)	<u>1 753</u> (64,6%)	<u>1 841</u> (68,4%)	<u>1 920</u> (68,4%)
Cameroun	108	126	115	124
Côte d'Ivoire	887	1 108	1 113	1 163
Ghana	305	323	409	398
Nigéria	138	160	165	198
Autres <u>b/</u>	30	36	39	37
AMERIQUE (DU NORD, CENTRALE ET DU SUD)	<u>552</u> (22,2%)	<u>485</u> (17,9%)	<u>403</u> (15,0%)	<u>368</u> (13,1%)
Brésil	271	185	170	138
Colombie	50	38	38	38
République dominicaine	54	52	70	26
Equateur	83	103	30	75
Mexique	44	45	35	35
Pérou	12	20	22	21
Venezuela	16	19	17	17
Autres <u>b/</u>	22	23	21	18
ASIE ET OCEANIE	<u>472</u> (18,9%)	<u>474</u> (17,5%)	<u>446</u> (16,6%)	<u>520</u> (18,5%)
Indonésie	241	325	331	390
Malaisie	177	100	65	75
Papouasie-Nouvelle-	35	29	29	35
Total mondial	2 492 (100 %)	2 712 (100 %)	2 690 (100 %)	2 808 (100 %)

Remarques: a/ Arrondi au millier de tonnes le plus proche.

b/ Pays produisant individuellement moins de 10 000 tonnes par an.

Source: *Bulletin trimestriel de statistiques du cacao*, ICCO, Vol. XXVII, No. 1 (année cacaoyère 2000/2001).

TABLEAU 2
BROYAGES MONDIAUX DE FEVES, 1991/92 - 1995/96, 1996/97, 1997/98 ET 1998/99
(EN MILLIERS DE TONNES A/)

Continents et pays	Moyenne anuelle	1996/97	1997/98	1998/99
EUROPE	<u>1 256</u> (50,4%)	<u>1 316</u> (48,6%)	<u>1 316</u> (47,6%)	<u>1 272</u> (46 %)
Autriche	14	16	19	20
Belgique/Luxembourg	58	53	53	53
République tchèque	12	15	12	10
Danemark	3	6	11	11
France	89	106	103	124
Allemagne	288	240	226	197
Irlande	8	12	11	9
Italie	65	71	72	73
Pays-Bas	334	402	425	415
Pologne	31	35	35	35
Espagne	47	48	58	54
Suisse	24	25	20	22
Fédération de Russie	62	70	52	47
Autres pays de l'ex-URSS	21	23	24	22
Royaume-Uni	167	172	174	167
Autres ^{b/}	33	22	21	13
AFRIQUE	<u>197</u> (7,9%)	<u>269</u> (9,9%)	<u>314</u> (11,4%)	<u>351</u> (12,7%)
Cameroun	17	27	29	31
Côte d'Ivoire	113	150	193	225
Ghana	42	68	67	65
Nigéria	18	17	17	20
Autres ^{b/}	7	7	8	10
AMERIQUE (DU NORD, CENTRALE ET DU SUD)	<u>729</u> (29,2%)	<u>770</u> (28,4%)	<u>770</u> (27,9%)	<u>769</u> (27,8%)
Brésil	215	180	188	192
Canada	32	34	53	42
Colombie	46	38	38	38
Equateur	38	45	27	26
Mexique	33	38	24	32
Pérou	13	16	17	13
Etats-Unis	323	394	399	406
Autres ^{b/}	29	25	24	20
ASIE ET OCEANIE	<u>313</u> (12,5%)	<u>355</u> (13,1%)	<u>361</u> (13,1%)	<u>373</u> (13,5%)
Chine	31	35	30	25
Indonésie	49	70	76	75
Japon	43	43	45	47
Malaisie	98	95	100	105
Philippines	14	15	13	13
Total mondial	<u>2 495</u> (100 %)	<u>2 710</u> (100 %)	<u>2 761</u> (100 %)	<u>2 765</u> (100 %)

Remarques : ^{a/} Arrondi au millier de tonnes le plus proche.

^{b/} Pays broyant individuellement moins de 10 000 tonnes par an.

Source: *Bulletin trimestriel de statistiques du cacao, ICCO, Vol. XXVII, N°1 (année cacaoyère 2000/2001).*

TABLEAU 3

VALEURS MOYENNES, MAXIMA ET MINIMA DES PRIX QUOTIDIENS DE L'ICCO DES FÈVES DE CACAO OCTOBRE 1998 - SEPTEMBRE 1999

Période	PRIX QUOTIDIENS		
	Moyenne	Maximum	Minimum
	DTS / tonne		
1998			
Octobre	1 170,57	1 196,35	1 143,22
Novembre	1 145,41	1 165,64	1 123,22
Décembre	1 080,49	1 132,22	1 038,92
1999			
Janvier	1 036,15	1 063,14	1 013,35
Février	1 020,15	1 049,19	988,91
Mars	963,77	1 017,01	929,21
Avril	875,49	934,94	804,39
Mai	787,55	834,36	725,76
Juin	867,04	944,73	740,78
Juillet	831,21	868,80	801,74
Août	774,38	801,63	745,51
Septembre	771,12	836,99	738,63
	(cents US/lb)		
1998			
Octobre	74,68	76,38	73,00
Novembre	72,34	73,87	70,32
Décembre	68,71	71,82	66,35
1999			
Janvier	66,01	68,11	64,31
Février	63,89	65,36	62,18
Mars	59,57	63,01	57,59
Avril	53,80	57,38	49,38
Mai	48,20	51,37	44,27
Juin	52,70	57,29	45,09
Juillet	50,50	53,07	48,26
Août	47,92	49,67	46,03
Septembre	48,14	52,37	46,00

TABLEAU 4

PART DES MEMBRES DE L'ICCO DANS LA PRODUCTION MONDIALE ET LES BROYAGES, 1976/77- 1998/99

	Accord de 1975		Accord de 1980		Accord de 1986		Accord de 1993	
	Moyenne 1976/77-1979/80		Moyenne 1981/82-1985/86		Moyenne 1986/87-1992/93		Moyenne 1993/94 - 1998/99	
	x 1000 tonnes	%	x 1000 t	%	x 1000 t	%	x 1000 t	%
Production	1 399	92,5	1 032	59,4	1 810	77,4	2 189	82,6
Broyages	1 185	82,0	1 273	74,0	1 570	72,1	1 884	70,7

Source: *Bulletin trimestriel de statistiques du cacao*, ICCO (plusieurs numéros)

ANNEXE I

MEMBRES DE L'ACCORD INTERNATIONAL DE 1993 SUR LE CACAO (au 30 septembre 1999)

Pays membres exportateurs	Type d'instrument	Date
Bénin	Ratification	13.07.98
Brésil	Ratification	10.12.96
Cameroun	Notification au titre de l'article	11.01.94
Côte d'Ivoire	Ratification	18.05.94
République dominicaine	Notification au titre de l'article	06.02.97
Equateur	Ratification	26.10.94
Gabon	Notification au titre de l'article	21.12.93
Ghana	Notification au titre de l'article	12.10.93
Grenade	Notification au titre de l'article	18.02.94
Jamaïque	Ratification	28.02.94
Malaisie	Ratification	25.01.94
Nigéria	Ratification	02.12.94
Papouasie-Nouv.-Guinée	Adhésion	01.09.95
Sao-Tomé-et-Principe	Notification au titre de l'article	06.03.95
Sierra Leone	Notification au titre de l'article	07.10.93
Togo	Notification au titre de l'article	12.10.93
Trinité et Tobago	Ratification	30.09.93
Venezuela	Ratification	08.05.96

Pays membres importateurs	Type d'instrument	Date
Autriche	Ratification	23.04.96
Belgique/Luxembourg	Notification au titre de l'article 55	16.02.94
République tchèque	Approbation	23.06.94
Danemark	Approbation	28.09.98
Finlande	Acceptation	01.10.93
France	Approbation	16.05.96
Allemagne	Ratification	28.09.98
Grèce	Ratification	28.09.98
Hongrie	Approbation	22.02.94
Irlande	Ratification	30.09.98
Italie	Ratification	28.09.98
Japon	Acceptation	18.01.95
Pays-Bas	Acceptation	21.07.98
Norvège	Ratification	14.10.93
Portugal	Ratification	31.08.95
Fédération de Russie	Acceptation	02.11.94
République slovaque	Approbation	26.04.94
Espagne	Ratification	29.09.94
Suède	Ratification	30.09.93
Suisse	Ratification	17.06.94
Royaume-Uni	Ratification	06.11.98
Organisation intergouvernementale (au titre de l'article 4)		
Communauté européenne	Approbation	28.09.98

ANNEXE II
COMPTES APRES VERIFICATION

COMPTE ADMINISTRATIF

BILAN AU 30 SEPTEMBRE 1999
(en livres sterling)

1997/98			1998/99
	ACTIF CIRCULANT		
3 329 926	Solde en banque et encaisse disponible		2 955 256
28 143	Créances		98 504
-	Charges constatées d'avance		10 204
	Arriérés de contributions aux budgets administratifs:		
119 091	De 1990/91 à 1997/98 compris	170 565	
59 561	Exercice clos le 30 septembre 1999	143 215	
			313 780
3 536 721			3 377 744
	A déduire: PASSIF CIRCULANT:		
40 832	Dettes et provisions pour charges à payer	38 802	
286 138	Fonds pour dépenses différées	27 250	
52 165	Contributions des membres versées à l'avance	226 410	
			292 462
3 157 586	TOTAL DE L'ACTIF NET		3 085 282
	Soit:		
	FONDS DE RESERVE SPECIAL(Note 2)		
2 500 000	Principal	2 500 000	
84 750	Moins: arriérés de contributions	84 750	
2 415 250		2 415 250	
212 963	A ajouter: Intérêt perçu sur le Fonds de réserve spé-	212 963	
2 628 213			2 628 213
	FONDS DE RESERVE COURANT(Note 3)		
350 721	Liquidités	143 289	
178 652	Arriérés de contributions	313 780	
			457 069
3 157 586			3 085 282

COMPTE ADMINISTRATIF

**COMPTE DES RECETTES ET DÉPENSES POUR L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 1999
(en livres sterling)**

1997/98			1998/99	
		RECETTES		
1 337 733		Contributions mises en recouvrement dans l'année		1 402 800
	72 687	Intérêts perçus – fonds généraux	28 988	
	164 568	Intérêts perçus: fonds de réserve spécial	150 771	
	237 255		179 759	
	164 568	Moins montant des intérêts du fonds de réserve reportés sur le Fonds de réserve spécial	-	
72 687				179 759
7 593		Abonnements au <i>Bulletin trimestriel de statistiques</i>		6 960
2 042		Ventes de documents autres		3 919
266		Autres revenus		784
1 420 321		TOTAL DES RECETTES		1 594 222
40 000		Ajouter: Transfert des réserves de revenus accu-		-
1 460 321				1 594 222
		Moins:		
1 389 312		DÉPENSES ADMINISTRATIVES		1 718 006
71 009		Solde reporté sur le Fonds de réserve courant		(123 784)

COMPTE ADMINISTRATIF
NOTES RELATIVES AUX RELEVES FINANCIERS POUR L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 1999

1. Politiques comptables

Méthodes comptables

Ces relevés financiers ont été préparés selon le principe du coût historique.

Immobilisations

Les dépenses en immobilisations pendant l'exercice ont été passées par le compte recettes et dépenses au fur et à mesure qu'elles ont été engagées. Le coût total original des installations fixes, du mobilier et du matériel achetés à ce jour, moins les cessions, comme l'indique l'inventaire, s'élève à £ 339 166 (1998 : £ 313 547). Ce chiffre ne tient pas compte des moins-values dues à l'usure.

Arriérés de contributions

Aucune provision n'a été faite pour d'éventuels arriérés de contributions irrécouvrables auprès des membres de l'ICCO .

2. Fonds de réserve spécial

En 1997, le Conseil a créé un Fonds de réserve spécial de £ 2 500 000. A ce jour, les membres doivent encore verser la somme de £ 84 750. Ce fonds, et les intérêts accumulés au 30 septembre 1998 et qui s'élèvent à £ 212 963, doit servir de fonds de garantie à long terme pour les comptes administratifs. Les intérêts générés par le fonds en 1998/99 ont servi à financer une partie des dépenses de l'exercice.

3. Fonds de réserve courant

The Fonds de réserve courant a été divisé en deux: les ressources liquides qui se montent à £ 143 289 (1998 : £ 350 721), et les arriérés de contributions des membres aux budgets administratifs qui s'élèvent à £ 313 780 (1998 : £ 178 652).

4. Le problème de l'an 2000

Les dispositions requises ont été prises pour assurer le passage à l'an 2000 et tous les coûts y afférents ont été imputés au budget administratif.

5. Locaux en location

L'Organisation loue les locaux du 22 Berners Street, Londres, aux termes d'un bail qui prévoit une révision du loyer en avril 2001. Selon les termes actuels du bail, le loyer annuel se monte à £ 136 000.

6. Fonds pour les projets

Des comptes séparés, indépendants des comptes administratifs, devront être préparés pour tous les fonds des projets. Ceci étant, les fonds des projets qui figuraient au bilan au 30 septembre 1998 en sont désormais exclus.

FONDS DE PROMOTION – BILAN AU 30 SEPTEMBRE 1999
(en livres sterling)

1998			1999
	ACTIF		
3 952	Solde en banque		1 032
44	Taxe à la valeur ajoutée recouvrable		44
3 996			1 076
	Moins: PASSIF		
5 000	Solde des frais pour les projets sous-traités	-	
250	Frais de vérification	-	
-	Solde dû au compte administratif de l'ICCO	2 250	
			2 250
(1 254)	PASSIF NET		(1 174)
19 467	Solde des fonds au 1er octobre 1998		(1 254)
(20 721)	Excédent/(Déficit) pour l'exercice		80

FONDS DE PROMOTION
COMPTE DE RECETTES ET DÉPENSES POUR L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 1999
(en livres sterling)

1998			1999
	RECETTES		
602	Intérêts bancaires		80
	DEPENSES		
17 000	Frais de sous-traitance	-	
3 708	Frais – relatifs à la participation d'experts aux réunions de Valence et Londres	-	
250	Frais de vérification pour la période initiale jusqu'au 30 septembre 1997	-	
250	Frais de vérification pour l'exercice clos le 30 sept. 1998		
115	Frais bancaires	-	
21 323		-	
(20 721)	Excédent(Déficit) pour l'exercice		80

FONDS DE PROMOTION - NOTES RELATIVES AUX RELEVÉS FINANCIERS POUR L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 1999

Méthode comptable

Ces relevés financiers ont été préparés selon le principe du coût historique.

Déficit de fonds

Mis à part les intérêts rapportés par les dépôts en banque, le Fonds n'a pas reçu de nouvelles dotations pendant l'exercice. Aucun projet n'a été mis en oeuvre en 1998/99.

FONDS POUR L'ENVIRONNEMENT

BILAN AU 30 SEPTEMBRE 1999
(en \$EU)

	1998/99
ACTIF	
Solde en banque	47 237
Représenté par:	
FONDS	47 237

FONDS POUR L'ENVIRONNEMENT

COMPTE DES RECETTES ET DÉPENSES POUR L'EXERCICE CLOS
LE 30 SEPTEMBRE 1999
(en \$EU)

	1998/99
RECETTES	
Contributions	47 237
Moins: DEPENSES:	-
Excédent pour l'exercice reporté sur le	47 237

FONDS POUR L'ENVIRONNEMENT - NOTES RELATIVES AUX RELEVÉS FINANCIERS
POUR L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 1999

Méthode comptable

Ces relevés financiers ont été préparés selon le principe du coût historique.

Fonds

Le bilan du Fonds pour l'environnement présente une dotation initiale de 100 000 florins offerte par le Gouvernement des Pays-Bas. Aucune autre contribution n'a été reçue pendant l'exercice.

ANNEXE III

LISTE DES MEMBRES DU SECRETARIAT (au 30 septembre 1999)

CABINET DU DIRECTEUR EXÉCUTIF

M. E. Kouamé	Directeur exécutif
Mlle S. Sharp	Assistante personnelle

DIVISION ECONOMIQUE ET DES STATISTIQUES

M. J. W. A. Vingerhoets	Chef de la Division
-------------------------	---------------------

Section des statistiques et d'étude des marchés

M. N. Mistry	Statisticien
M. C.J. Bouic	Assistant statisticien principal
Mme V. Ramgulam	Assistante statisticienne
Mme C.E. Knott	Sténographe
Mme I. Giryaeva	Assistante de recherche

Section économie et développement

M. A.C. Brewer	Econométricien
M. N.I. Gorokhov	Economiste
M. J-M.A. Anga	Fonctionnaire chargé des projets
M. V.K. Adjei	Assistant de recherche principal

DIVISION DES SERVICES ADMINISTRATIFS

M. K.K. Sarpong	Chef de la Division
-----------------	---------------------

Section du personnel et des services généraux

Mlle S. Petros	Assistante administrative principale
M. J. Fernandes	Aide-comptable principal
M. G. Owusu-Aninakwah	Commis à l'enregistrement
M. F.A. Hurtado	Assistant de communication/informatique

Services d'information et des conférences

Mme S. J. Esplan	Fonctionnaire chargée des serv. Linguistiques/conf.
Mlle M. T. Faherty	Bibliothécaire/fonctionnaire chargée de la TI
M. A. C. Banbury	Assistant de conférence principal/Opérateur du matériel d'impression
M. S. Persad	Assistant de conférence
Mlle P. L. J. Gruel	Sténographe

Imprimé par
L'ORGANISATION INTERNATIONALE DU CACAO

✉ 22 Berners Street, Londres W1P 3DB, Royaume-Uni

☎ +44 (0)20 7637 3211

Télécopieur : +44 (0)20 7631 0114

Courrier électronique : info@icco.org

🌐 <http://www.icco.org>